



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Pour diffusion immédiate

### **De bonnes perspectives d'emploi à la Commission scolaire**

**Rimouski, le 23 septembre 2008** – Entre 2007 et 2012, plus d'une quarantaine de membres du personnel de soutien administratif ont quitté ou quitteront la Commission scolaire des Phares pour la retraite. Ce nombre important qui représente 40% des effectifs du personnel de soutien administratif (secrétaires d'école, de gestion, agente ou agent de bureau...), dans les divers établissements, a amené les services des ressources humaines à mettre en place des mesures qui favoriseront le recrutement de nouveaux employés et employées.

Un plan de relève du personnel de soutien a été élaboré, afin de faciliter le recrutement et de s'adapter aux changements qu'entraîne ce grand nombre de départs à la retraite. « Il est assez facile de prévoir les départs à la retraite, mais les mouvements de personnel que généreront ces départs sont beaucoup plus imprévisibles. Des postes se libèrent, des gens, à l'interne, appliquent sur ces postes et plusieurs personnes peuvent ainsi assumer de nouvelles fonctions au sein de l'organisation », explique le directeur des services des ressources humaines, monsieur Rock Bouffard.

Parmi les moyens mis de l'avant pour concilier les besoins organisationnels, la satisfaction au travail et la mobilisation des ressources, on retrouve la création d'une équipe volante formée de personnes nouvellement embauchées.

Le projet-pilote de la formation d'une équipe volante est en cours de réalisation. « Nous avons des besoins importants dans le secteur du personnel de soutien administratif. Il faut non seulement intéresser de nouvelles personnes à venir chez nous, mais il faut aussi les inciter à y demeurer avec des offres alléchantes. Pour la création d'une équipe volante, la Commission scolaire s'engage à offrir un nombre de jours de travail aux personnes retenues et ce, sur une période de 12 mois. De plus, les membres de l'équipe volante seront identifiés comme étant prioritaires sur la liste d'éligibilité. Cette démarche leur ouvrira ensuite des possibilités d'avoir accès à un poste. »

La Commission scolaire des Phares a donc besoin de relève dans le secteur du personnel de soutien administratif et les prochaines années seront propices au recrutement. Même si les nouvelles ressources devront, dans un premier temps, combler des besoins de remplacement ou de surcroît de travail, la Commission scolaire leur offrira des garanties qui leur apporteront une certaine stabilité et des perspectives d'avenir intéressantes.

- 30 -

Source : Rock Bouffard  
Directeur des Services des ressources humaines  
418 723-5927 poste 1041